



Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

**M. Jean-Yves Le Drian,
Ministre de la défense**

Intervention devant la Commission de la Défense et des Affaires étrangères du Sénat

A Paris, le 3 février 2016

– Seul le prononcé fait foi –

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les sénateurs,

Je suis heureux de vous retrouver. Comme chacun le sait – et comme cette audition va encore le confirmer – nous allons au-devant de lourds défis pour la sécurité de notre pays. Notre Défense, sollicitée à son plus fort niveau depuis le 13 novembre 2015, doit trouver les voies et moyens pour inscrire dans la durée cet engagement, à la mesure de la situation exceptionnelle que nous connaissons.

Je reviendrai en premier lieu sur la situation du théâtre national avant de faire un point sur les opérations extérieures et, bien évidemment, de répondre à vos questions.

I – Situation sur le théâtre national

Je veux dire, d’abord, la fierté qui est la mienne, d’être à la tête d’un ministère aussi largement engagé pour la sécurité et la protection des Français, à l’extérieur comme à l’intérieur de nos frontières.

J’ai eu l’occasion de ressentir cette fierté et d’exprimer ma reconnaissance, celle de la Nation et de sa représentation parlementaire, à plusieurs reprises ces dernières semaines. Ce fut le cas à Valence, le 4 janvier, à la suite de la tentative d’homicide par un homme au volant d’une voiture contre nos soldats engagés dans l’opération Sentinelle.

Permettez-moi de revenir sur le déroulement de l’année écoulée.

Dans la foulée des attentats de janvier 2015, vous le savez, le Président de la République a décidé, en conseil de défense, de déclencher le contrat opérationnel assigné à nos armées, tel que défini dans les Livres blancs de 2008 et 2013 et de déployer jusqu’à 10 000 hommes sur le territoire. Ce fut le déclenchement de l’opération Sentinelle. Il est rapidement apparu que des dispositions nouvelles devaient être prises au vu de la nature et de la durée de la menace et cela a conduit aux décisions prises redéfinissant le contrat opérationnel de protection, pour en faire une capacité de déploiement permanente de 7000 hommes de l’armée de terre, pouvant s’élever à 10 000 pour un mois. Ce contrat fut formalisé dans la LPM actualisée votée par vous-mêmes en juillet 2015.

En outre, comme vous le savez, dès le lendemain des tragiques attentats du vendredi 13 novembre, l’opération Sentinelle a été significativement renforcée, et le dispositif de protection des armées porté de nouveau à son niveau le plus élevé, soit 10 000 hommes, pour une durée qui dépasse désormais très largement un mois ...

La couverture des sites sensibles permise par un tel niveau d’engagement s’est renforcée grâce à un recours nettement plus étendu aux patrouilles mobiles dans nos agglomérations, principalement Paris. Depuis la rentrée de janvier, de nombreuses écoles sont ainsi incluses dans les dispositifs de surveillance mis en oeuvre par les armées – c’est aussi le cas de grands centres commerciaux et des rassemblements.

Cette opération fait donc ses preuves. Pour autant, la décision du chef des armées de maintenir dans la durée un déploiement militaire de plusieurs milliers d’hommes, face à une menace terroriste, dont je rappelle qu’elle est désormais militarisée, et qu’elle s’établit à un niveau élevé et durable, nous a conduits à réfléchir à l’action globale de nos armées sur le territoire national. Il fallait, d’abord, tirer les enseignements directs de l’opération Sentinelle. Ensuite, redéfinir notre doctrine d’emploi.

Déclenchée en réponse à une menace qui se joue de la distinction entre « l’intérieur » et « l’extérieur » et qui vise la société dans son ensemble, Sentinelle constitue une inflexion majeure de notre doctrine d’emploi des forces armées, au-delà même des seuls effectifs engagés.

Les leçons à tirer de Sentinelle stricto sensu ont donc été, pour leur part, l'objet des travaux conduits en 2015 dans le cadre d'un mandat confié au SGDSN par le Premier ministre, à la suite de la décision prise par le Président de la République dès après les attentats de janvier 2015.

Les conclusions de ces travaux ont été transmises au Premier ministre il y a quelques jours. Le SGDSN est venu échanger avec vous sur ce sujet il y a peu. Ses travaux illustrent la nécessité d'une approche interministérielle de la sécurité nationale, dans le respect des attributions et compétences propres à chaque ministère et dans une logique de complémentarité des actions. Ils formulent, plus particulièrement, un certain nombre de recommandations pour améliorer encore la contribution des armées au dispositif anti-terroriste placé sous la responsabilité du ministre de l'intérieur. Il en ressort la nécessité d'analyser, de repenser et d'adapter en profondeur notre cadre d'engagement, nos modes d'action mais aussi l'organisation de la coordination civilo-militaire.

Dépassant les leçons de Sentinelle, c'est bien la nouvelle doctrine d'emploi des forces armées lorsqu'elles interviennent sur le territoire national pour protéger la population qui doit aussi être repensée. Ce travail est en cours de finalisation au sein du ministère de la défense et va nous conduire à vous remettre prochainement le rapport demandé dans ce domaine par l'article 7 de la LPM actualisée. Ce rapport, conformément à la LPM, fera l'objet d'un débat avec la représentation nationale, que nous proposons pour mars.

Le nouveau contexte sécuritaire auquel notre pays fait face nécessite, en réalité, une redéfinition de la fonction de protection des armées intégrée dans la stratégie de défense et de sécurité nationale.

Je voudrais aujourd'hui vous en donner certaines lignes directrices. L'enjeu, pour la défense, c'est la mise au point d'un nouveau concept d'emploi sur le territoire national, adapté à la nature et à l'évolution de la menace.

La menace terroriste d'inspiration djihadiste confirme, en effet, le lien particulièrement fort entre les opérations extérieures, qui projettent nos militaires au plus près de ses sources, et la sécurité intérieure, qui participe de la protection rapprochée de nos concitoyens. A cet égard, le concept de résilience, comme les principes définis pour la fonction stratégique de protection dans nos Livres blancs depuis 2008, conservent toute leur pertinence. A cela près que l'évolution de la menace, radicale dans son intensité comme dans ses moyens, est à la fois significative et durable.

Entretenu par des groupes terroristes ayant désormais recours à des modes d'action militarisés dans le cadre d'opérations planifiées et coordonnées, cette menace durable justifie pleinement une réponse faisant appel, lorsque nécessaire à la force militaire. Car il ne s'agit plus d'apporter un simple complément d'effectifs, d'ailleurs limités, à l'autorité civile en charge de la sécurité intérieure, sur le modèle précédent du plan gouvernemental Vigipirate, mais bien de réaliser de véritables opérations, intégrées à la manœuvre de sécurité conduite par le ministre de l'intérieur.

Le recours à des modes d'action militaires par des soldats professionnels, tels que les patrouilles mobiles, surveillance de zones, planification de dispositifs interarmées, permet aux ressources des armées déployées, d'abord, de protéger et rassurer nos concitoyens, ensuite de dissuader nos adversaires par un dispositif parfois imprévisible, enfin, si nécessaire, de réagir avec promptitude et professionnalisme face à un danger militarisé s'il se matérialise.

La protection du territoire national et de nos concitoyens constitue désormais la première de nos missions, impliquant en moyenne près de 11 000 militaires quotidiennement en 2015. Outre l'opération Sentinelle et nos dispositifs de protection permanents, je veux rappeler ici que nos armées sont engagées dans de nombreuses opérations sur notre sol .

Devenue plus structurante, la nouvelle posture de protection du territoire national et de ses approches conduit dès lors à un rééquilibrage au profit de cette mission. Et il nous faut garantir, dans le même temps, que les armées assurent avec la même efficacité les missions relevant des deux autres grandes missions de notre stratégie générale de défense et de sécurité nationale que sont la dissuasion et l'intervention.

Cette nouvelle posture au sol des armées et services conforte les dispositions permanentes prises dans les milieux aérien, spatial et maritime pour protéger le pays en toutes circonstances face aux agressions contre son territoire, sa population ou ses intérêts

Pour tenir cette nouvelle posture, les armées, professionnalisées depuis vingt ans, appuyées sur des services de soutien aguerris, présentent des spécificités et qualités intrinsèques. Complémentaires des forces de sécurité intérieure, elles peuvent ainsi employer et adapter leur expérience de la gestion des crises et des combats et les savoir-faire propres qui y sont associés au profit de la protection de nos concitoyens sur le territoire national.

De l'ensemble de ces points, j'entends débattre avec la représentation nationale dans les prochaines semaines.

En ce début d'année, je suis particulièrement attentif aux tensions qui pèsent sur nos personnels, sur leur entraînement et leur environnement. Il y a là, pour moi, des priorités évidentes pour 2016.

Je suis conscient, en particulier, des difficultés qui persistent en matière de logement. L'urgence du déploiement de nos sentinelles en 2015 s'est en effet traduite par une réelle inégalité des conditions d'exécution de la mission – des conditions parfois difficiles, parfois même inacceptables.

C'est un sujet dont je me suis récemment entretenu avec M. Bernard Pêcheur, Président du HCECM, le Haut Comité d'Évaluation de la Condition Militaire. Des mesures ont été prises, dès le printemps dernier, pour corriger cette inégalité et ont d'ores et déjà abouti à une première amélioration de la situation. Je veux poursuivre notre politique immobilière dans ce sens, pour assurer à nos soldats un hébergement satisfaisant et décent.

Au cours de cette année, nous maintiendrons bien évidemment les dispositions indemnitaires que j'avais annoncées le 9 juillet 2015 et qui sont effectives, soit l'indemnité pour service en campagne – ISC – dont le montant est en moyenne de 40 € par jour, ainsi que l'indemnité pour sujétion spéciale d'alerte opérationnelle – AOPER – dont le montant est de 200 € pour un déploiement de 6 semaines). Pour mémoire, l'AOPER a été attribuée, à titre rétroactif, aux militaires engagés dès le 7 janvier 2015. Cette prime est effective, payée par LOUVOIS et équitable pour tous les militaires déployés sur le terrain, quel que soit leur grade.

Nous poursuivrons, par ailleurs, notre politique de recrutement, pour la Force Opérationnelle Terrestre mais aussi pour nos services de renseignement et la cyberdéfense. L'objectif est ici, à partir de l'été prochain, de détendre le rythme d'engagement qui pèse sur notre personnel, de pouvoir revenir progressivement sur les contraintes opérationnelles et les renoncements que nous avons dû consentir pour faire face dans la durée à cet engagement, et de soulager ainsi quelque peu nos armées qui ont pris, dans l'urgence, des dispositions très lourdes.

Je resterai en particulier très vigilant sur la préparation opérationnelle de nos forces, car c'est le gage de la sécurité et de la qualité de nos engagements futurs pour défendre les Français, alors que le contexte mondial nous montre qu'il n'est pas question de baisser la garde pour notre défense.

Voilà ce que je souhaitais vous dire sur le déploiement de nos troupes sur le théâtre national. Je souhaite insister devant vous sur la cohérence de la future doctrine d'emploi des forces, qui part de l'analyse des différentes menaces et qui met en valeur les spécificités des apports des armées professionnelles dans les opérations réalisées sur le territoire national. Cette future doctrine confortera les principes et le cadre juridique de ces opérations et, enfin, précisera les aptitudes et capacités qu'il convient de développer pour faire face à la nouvelle dimension des menaces terroristes sur notre sol.

II – Opérations extérieures

Dans le même temps, nos armées se trouvent particulièrement sollicitées dans le cadre de nos opérations extérieures, et je voudrais y revenir devant vous.

1- Chammal et Levant

Situation sur le théâtre

Au Levant, depuis quelque temps, Daech est en situation de recul – un recul encore lent et trop limité, mais réel.

En Irak, Daech a déjà perdu près de 15% de son territoire et plusieurs localités clés sont tombées au cours des derniers mois : c'est le cas de Ramadi et de Baiji, reprises par les forces irakiennes, et de Sinjar, tombée sous les assauts des combattants Peshmerga.

Au centre du pays, en revanche, Daech reste à la fois actif et mobile, et, de fait, les lignes de front n'évoluent guère. A l'Ouest également, sur la rive Nord de l'Euphrate, l'organisation réussit à ralentir la progression des troupes irakiennes.

En Syrie, Daech essuie des échecs importants et perd régulièrement du terrain. Au nord-ouest de Palmyre, repoussé par les FASS, elle se trouve acculée contre les champs pétroliers de Sha'ir. L'exemple du barrage de Tishreen prouve également que l'intensification des frappes aériennes entraîne, pour Daech, la perte de plusieurs axes et points logistiques – ce qui lui impose une adaptation permanente, contribue à sa désorganisation et réduit sa capacité à mener des attaques d'envergures. Les dommages subis par Daech sur ses sites d'exploitation des ressources pétrolières entraînent, par ailleurs, une baisse de moitié du salaire de ses combattants.

Ces avancées sur le terrain, je tiens à le souligner, nous les devons à l'action des Kurdes, des forces irakiennes et de l'opposition syrienne, appuyées de façon décisive par la coalition internationale : appui aérien massif, formation, livraison d'équipements. C'est bien cette action convergente qui permet à l'ensemble des forces présentes de faire reculer Daech.

Pour autant, force est de constater que Daech, sur le terrain, fait preuve de résilience : si l'expansion territoriale de l'organisation est contenue, les combattants conservent une grande liberté de mouvement à l'intérieur du territoire qu'ils contrôlent ; si l'organisation défensive du groupe est entamée, elle n'est pas encore déstabilisée ; si les forces irakiennes ont effectivement repris le centre de Ramadi il y a peu, Daech tient toujours les faubourgs Nord de la ville. Par ailleurs, l'organisation conserve la capacité de mener des contre-offensives ponctuelles, comme nous l'avons vu à Deir ez Zor, à Baiji ou Hadithah.

Nous devons aussi nous attendre à une intensification de ses actions terroristes, à mesure que ses difficultés sur le terrain grandiront. Si Daech perd au Levant, elle cherchera à gagner ailleurs ou autrement. Tout cela signifie que le combat sera encore long et difficile.

Les résultats que nous avons enregistrés doivent dès lors être analysés de façon mesurée et prudente, vu la situation sur le terrain, mais nous restons plus que jamais déterminés à anéantir Daech.

Engagement de la France

La France joue aujourd'hui un rôle important au sein de la coalition internationale, qui réunit 63 pays.

Nous avons significativement renforcé notre dispositif et élargi notre action à des frappes en profondeur, qui visent centres de commandement, centres logistiques, camps d'entraînement et sites d'exploitation de matières premières. Je pense notamment aux frappes que la France a menées au moyen de missiles de croisière de grande précision SCALP, dans les zones d'Alep, Al Kaim ou Mossoul.

Depuis le mois de septembre 2014, la France a ainsi mené plus de 450 frappes au total, et représente actuellement plus de 40% des frappes non américaines. Grâce à la contribution du groupe aéronaval, nous réalisons jusqu'à un quart du total des frappes. Lors du conseil de défense restreint tenu hier, le Président de la République vient de

réaffirmer, vous l'avez certainement noté puisqu'un communiqué a été publié à l'issue, la nécessité de poursuivre cet effort.

D'un point de vue quantitatif, notre action est certes limitée si on la compare à celle des Américains, qui mènent la coalition. Mais le fait est que, qualitativement, nous sommes le seul autre pays à déployer la totalité des moyens nécessaires à la lutte contre Daech.

Aujourd'hui, nous avons sur zone des instructeurs et des conseillers au sol, des avions de renseignement électronique, des avions de chasse équipés de pods de reconnaissance, un appareil de ravitaillement, des chasseurs-bombardiers équipés de munitions de précision et de missiles de croisière SCALP, d'un navire au large de la Syrie, avec bien évidemment du porte-avions Charles de Gaulle et de son groupe aéronaval dans le Golfe.

J'ai eu l'occasion, pour le nouvel an, de faire le tour de ces moyens, de rencontrer les hommes et les femmes qui sont engagés sous le drapeau français dans la lutte contre Daech. Accompagné de membres de la Représentation Nationale, et notamment du vice-président de votre Commission, le sénateur Gautier, je me suis rendu sur le porte-avions en escale à Bahreïn, sur la base aérienne française H5 en Jordanie ainsi qu'auprès de nos légionnaires aux Emirats Arabes Unis. A cette période de l'année, où la plupart des Français se retrouvent en famille, je tenais – nous tenions – à témoigner à nos soldats la reconnaissance et le soutien de la Nation pour leur engagement véritablement exceptionnel.

Soutien des alliés

Je souligne le rôle essentiel joué par nos alliés, qui s'est immédiatement et notablement renforcé après le 13 novembre.

Je veux parler en premier lieu des Etats-Unis, avec lesquels les échanges opérationnels sont intenses en matière de renseignement, de ciblage, de ravitaillement et de commandement, dans les airs et au sol, dans le domaine de la formation. Nos deux pays, touchés tous deux en leur coeur par Daech et ses affiliés, sont solidaires l'un de l'autre. Ils travaillent ensemble d'une manière toujours plus efficace.

Il y a deux semaines, j'ai réuni à Paris, avec mon homologue américain Ashton Carter, les cinq autres contributeurs significatifs à la coalition, que sont le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas et l'Australie. Au cours de ce que la presse a appelé un « conseil de guerre », nous avons examiné ensemble ce qui peut et doit être fait pour encore renforcer l'intensité et le rythme de nos opérations contre Daech.

Cette réunion est la première d'une série qui a pour objet de doter la coalition d'un véritable mécanisme politique et stratégique – cela pour renforcer sa direction et le suivi des décisions des chefs d'Etat qui la compose.

Le prochain rendez-vous est fixé au 11 février à Bruxelles, en marge de la réunion ministérielle Défense de l'OTAN, pour discuter des moyens supplémentaires à mettre en oeuvre pour accélérer notre campagne.

L'objectif est clair : faire tomber Raqqa et Mossoul en 2016. Cet objectif est partagé et annoncé des deux côtés de l'Atlantique. Dans les six mois, c'est-à-dire à l'été prochain, nous devons avoir infligé de nouveaux revers significatifs à Daech de façon à confirmer la dynamique de reconquête déjà engagée ; de manière, aussi, à redonner espoir aux populations dont l'appui et la confiance nous sont nécessaires.

Vous savez aussi la solidarité manifestée par nos partenaires européens, suite à notre recours inédit à l'article 42.7 du traité sur l'Union Européenne. Leur engagement est en voie de concrétisation, avec déjà les frappes britanniques en Syrie, la mise en oeuvre d'avions de reconnaissance et de ravitaillement allemands depuis la Turquie, les décisions annoncées ou en cours de finalisation aux Pays Bas et au Danemark.

D'autres pays, qui ne souhaitent pas s'engager directement au Levant, ont offert de soulager l'engagement de nos troupes sur les théâtres africains, ou bien au sein des missions de l'ONU ou de l'UE. C'est le cas de l'Allemagne, dont l'engagement au Mali, avec 650 hommes, est historique.

Le message était bien clair en novembre pour tous les Européens : c'est l'Europe tout entière qui est menacée ; c'est donc l'Union européenne dans son ensemble qui doit agir contre cet ennemi commun.

Turquie et Russie

D'autres partenaires jouent également un rôle primordial dans la région, je veux parler de la Turquie et de la Russie.

Je me suis rendu à Ankara en ce début d'année. J'ai notamment rencontré le Président Erdogan. Nous ne devons pas oublier, lorsque nous parlons de ce pays, que Daech n'est pas pour lui un ennemi lointain. Il est à leur frontière. Il est même chez eux, puisque les Turcs ont eux aussi été frappés par des attentats, à la frontière syrienne le 20 juillet dernier, à Ankara le 10 octobre et à Istanbul le 12 janvier. Le dialogue politique avec ce pays allié est donc plus que nécessaire et nous sommes convenus de développer notre coopération en matière d'échange de renseignements.

Elle est déjà bonne dans le domaine des combattants étrangers français, elle doit se renforcer dans la lutte contre l'organisation elle-même et le contrôle des frontières, ce dernier point étant à nos yeux essentiel. La Turquie met à disposition de la coalition ses bases militaires et contribue à la formation sur son sol de l'opposition syrienne. Je ne doute pas que notre coopération ira en s'amplifiant.

Je veux également saluer les relations très étroites de coopération et de coordination que nous avons établies avec la Jordanie et les Emirats Arabes Unis, qui accueillent des moyens militaires français et nous fournissent le soutien indispensable à nos actions militaires au Levant.

Concernant la Russie, je veux dire que c'est un acteur incontournable de la crise au Levant. Avec une quarantaine d'avions de combat déployés en Syrie, leur dispositif naval en Méditerranée orientale et en Mer Caspienne, ou encore 5 000 soldats environ déployés sur le sol syrien, les Russes maintiennent un dispositif important, alimenté par un soutien logistique qui semble voué à s'inscrire dans la durée.

La Russie et la Syrie viennent d'ailleurs de signer, le 15 janvier, un accord prévoyant le stationnement sans limitation de durée des forces russes déployées depuis septembre. L'action de ces forces a significativement changé l'équation entre le régime et l'opposition.

Initialement limitée aux frappes contre les positions des groupes rebelles non affiliés à Daech dans l'ouest syrien, la Russie a ensuite partiellement étendu son action à la lutte contre Daech : elle a recours à des bombardiers à long rayon d'action depuis les aéroports de Russie, ou à des missiles de croisière. L'accent mis sur cet ennemi commun est bienvenu, mais il n'est pas prépondérant dans la stratégie de la Russie sur le terrain et nous devons garder toute notre lucidité quant aux buts de guerre des Russes, que nous ne partageons pas.

Je ne vous apprends rien, nos deux pays n'ont ni les mêmes objectifs, ni les mêmes méthodes. La Russie a pour objectif de maintenir le régime syrien et, à cette heure, le Président Assad. Ce n'est pas notre position, vous le savez. Elle n'applique pas non plus les mêmes règles de limitation des dommages infligés aux populations civiles. Cependant, nous avons un ennemi commun : Daech. Ce n'est pas assez pour bâtir une coalition, mais c'est suffisant pour rechercher une coopération sur certains objectifs bien définis.

C'est la raison pour laquelle je me suis rendu à Moscou fin 2015. Je tiens à souligner que cette visite a été constructive. Elle faisait suite à l'accord de principe, formalisé à Moscou par les deux Présidents le 26 novembre dernier, d'engager un dialogue sur la coordination des efforts russes et français dans la lutte contre Daech. Nous avons ainsi su nous accorder pour renforcer les échanges dans le domaine du renseignement, pour les filières de

combattants étrangers ou encore la localisation de certains groupes - et nous recherchons toujours l'orientation à bonne fin des actions de frappe russes.

Dialogue politique

Qu'en est-il du dialogue politique sur le fond du dossier syrien ?

Le processus de Vienne a constitué un réel tournant, avec la participation de l'ensemble des parties concernées par un règlement de la situation en Syrie. L'application de la résolution 2254 du conseil de sécurité, votée le 18 décembre dernier, a progressé depuis notre dernière rencontre.

Cette résolution prévoit la mise en oeuvre d'un cessez le feu et d'une transition politique. Comme je l'avais déjà évoqué avec vous, un important travail a été effectué par l'Arabie Saoudite lors de la réunion de Ryad, début décembre. Il a permis l'unification des opposants syriens et la désignation de leurs représentants pour les négociations avec le régime.

L'ouverture de négociations inter-syriennes le 29 janvier à Genève constitue un signal encourageant, même si celles-ci seront difficiles : l'opposition et le régime syrien ayant multiplié les gestes de défiance tout en acceptant de participer à des discussions formelles mais séparées.

C'est le chef islamiste Mohamed Allouche, membre du bureau politique du groupe armé rebelle Jaïch al-Islam, qui est le négociateur en chef pour l'opposition et qui dirige l'équipe du Haut comité des négociations (HCN). C'est donc un véritable défi diplomatique auquel doit faire face l'émissaire de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura.

Les progrès seront difficiles et lents, ce n'est pas une surprise, comme je vous l'avais déjà dit la dernière fois. Mais nous devons favoriser les discussions politiques sur une transition pour mettre fin à la guerre civile syrienne, au calvaire des populations locales et à la menace de Daech.

Stratégie contre Daech

Concernant la stratégie contre Daech, la réunion que j'ai déjà évoquée, le 20 janvier dernier à Paris, a conforté nos analyses et démontré un parfait alignement entre nos objectifs et ceux de nos alliés, en particulier américains. Nous partageons cette stratégie avec nos homologues les plus engagés Royaume-Uni, Allemagne, Australie, Italie et Pays, Bas – et avons établi, avec eux, un plan de campagne pour la coalition, qui poursuit trois objectifs clairs :

D'abord, Détruire Daech et ses bases au Levant. Je ne reviendrai pas sur les nombreuses frappes effectuées depuis 2014 – je les ai déjà évoquées. Je voudrais en revanche insister ici sur le changement majeur survenu depuis le 13 novembre. Nous ne frappons plus seulement les troupes de Daech, pour aider les forces irakiennes au sol ; nous frappons également ses fonctions stratégiques, pour l'affaiblir et le détruire. Et comme je l'ai dit, le Président de la République vient de rappeler ce qui doit rester notre premier objectif : la libération de Raqqa et de Mossoul avant la fin de l'année.

Ensuite, Stopper les développements de l'EI à travers le monde. L'enjeu est simple : il s'agit, par un soutien des pays voisins, d'endiguer Daech. Je veux parler ici de la Jordanie et du Liban. Ces deux pays sont aujourd'hui confrontés aux répercussions de la crise syrienne, avec près d'un million de réfugiés chacun, et les problèmes financiers et sécuritaires qui en découlent. Je reviendrai également sur la menace que Daech fait peser sur la Libye, aux portes de l'Europe.

Enfin, Protéger le territoire national. Il s'agit de neutraliser les capacités de l'EI lui permettant d'exécuter des opérations complexes contre les membres de la coalition, et d'abord la France, adversaire que l'organisation a explicitement désigné. Et de contribuer par des moyens militaires lorsque nécessaire à la protection de la population sur notre sol, nous l'avons vu.

Accomplir l'ensemble de ces objectifs nécessite coordination internationale et maintien de notre effort militaire afin d'amplifier la dynamique de reconquête que nous avons vu apparaître ces derniers temps.

2- Libye

La Libye constitue pour nous, aujourd'hui, dans notre lutte contre Daech, un deuxième front de grave préoccupation après le Levant. L'organisation terroriste profite du chaos qui règne dans le pays, en particulier des divisions entre factions, pour s'installer fermement dans le secteur de Syrte, étendre son emprise vers les zones pétrolières, voire vers des frontières qui lui semblent à portée, comme celles de la Tunisie. Suivant le même procédé qu'au Levant, elle tente désormais d'organiser le contrôle des territoires qu'elle occupe ; elle mène une répression sanglante contre toute forme de contestation, notamment de la part des musulmans modérés.

Là encore, ces fanatiques s'appuient sur le renfort de nombreux combattants étrangers, notamment tunisiens, ou venant d'autres pays environnants. Je le répète, il s'agit bien d'un développement de Daech qui, sur le même modèle qu'au Levant, tente de créer un nouvel Etat autonome aux portes de l'Europe. J'ajoute que plus la solution viendra tard, plus la guérison sera difficile et douloureuse.

La recherche d'une solution est d'autant plus urgente, qu'il ne s'agit pas uniquement de Daech. La Libye est actuellement le point de convergence de nombreux problèmes qui, tous, concourent à menacer la sécurité des pays européens.

Les trafics liés aux migrants tout d'abord. Durant la seule année 2015, ce sont plus de 153 000 qui sont arrivés clandestinement sur les côtes italiennes. 90% d'entre eux provenaient de Libye. Combien d'autres ne sont jamais parvenus à leur destination ? Car outre les naufrages dramatiques en Méditerranée, ces migrations donnent également lieu à des trafics d'êtres humains en Libye même, pour le bénéfice financier des milices locales.

Il y a également les trafics d'armes. La plupart des armes actuellement utilisés par les groupes terroristes au Mali ou dans le Sahel proviennent de Libye. Le Sud du pays est devenu la plaque tournante d'un important trafic régional.

Enfin, la situation en Libye contribue directement à la déstabilisation des pays riverains, au premier rang desquels se trouvent la Tunisie et l'Égypte. Le dernier attentat perpétré le 24 novembre à Tunis contre un bus de la sécurité présidentielle nous rappelle à quel point la jeune démocratie tunisienne est exposée aux infiltrations terroristes ; combien elle est marquée, comme nous le sommes, par le problème des combattants partis à l'étranger. C'est parce que ces deux pays, la Tunisie et l'Égypte, sont eux aussi en première ligne face à cet ennemi commun qu'est Daech, que la France est déterminée à les aider.

Sur la situation libyenne, notre stratégie est articulée en deux points.

Tout d'abord, nous soutenons la mise en oeuvre des accords de Skirath et l'action du Représentant spécial des Nations unies, M. Martin Kobler. Les accords de Skhirat ont été approuvés par le Parlement libyen, à Tobrouk, à une large majorité, ce qui est un pas important. En revanche, le gouvernement d'entente national n'a pas été validé. Il importe que cette étape soit rapidement franchie pour permettre aux nouvelles autorités libyennes, reconnues par les Nations Unies, de mettre un terme au chaos dont les trafics et Daech se nourrissent. L'urgence est qu'un gouvernement d'entente nationale puisse s'installer à Tripoli.

Les travaux du comité temporaire de sécurité libyen en ce sens se sont accélérés, tout comme la mise en ordre de bataille de la mission des Nations Unies, la MANUL. Nous soutenons tous ces efforts, ainsi que l'engagement de l'Italie, très active sur ce dossier.

Ensuite, nous devons contenir et réduire la menace que représente Daech. Cela signifie d'abord, comme je l'ai déjà dit, aider nos amis tunisiens et égyptiens à faire face aux menaces terroristes. Ce soutien prend la forme concrète de livraisons de matériels, de conseils et d'actions de coopération – particulièrement dans le renseignement – plus

larges. Nous le faisons en coordination avec nos partenaires européens, américains et arabes. Contenir Daech signifie également lutter contre les trafics qui l'alimentent, notamment le trafic d'armes.

C'est ce que nous faisons au Niger avec les éléments de la force Barkhane.

3- Barkhane

Dans la bande sahélo-saharienne, qui reste au coeur de notre champ d'attention, ce sont plus de 3500 militaires qui sont engagés afin de pourchasser et, le plus souvent possible, neutraliser la menace terroriste qui y subsiste. Le sens de cette action est de permettre au Mali de retrouver sa pleine intégrité territoriale, et aux pays voisins de s'opposer aux velléités expansionnistes des djihadistes. Car c'est bien la conjonction d'une action militaire et d'une démarche politique et économique qui nous permettra, là aussi, de lutter contre notre ennemi commun.

Au plan des opérations d'abord, l'armée française a pris l'initiative contre les groupes terroristes du Nord Mali. En 2015, nous aurons mené environ 150 opérations, de nature et volume très différents, avec notamment une centaine de caches d'armes découvertes et 16 tonnes de munitions détruites.

Le meilleur indicateur est la modification par les terroristes eux-mêmes de leurs modes d'action contre nos forces : depuis plusieurs mois déjà, et cela s'est encore confirmé ces toutes dernières semaines, ils ne s'opposent plus directement à nos troupes ; ils évitent le contact et fuient nos zones de déploiement lors de nos opérations. Pour eux, désormais, le seul moyen de nous menacer est d'employer la manière indirecte, par la pose d'engins explosifs improvisés sur les routes, le recours à des mines artisanales ou à des tirs indirects, ou encore des opérations d'attentats.

Si la menace semble donc globalement traitée, au regard de ce qu'elle représentait au début du conflit, cette situation n'en demeure pas moins précaire, et toute parcelle du terrain laissée à nos adversaires est systématiquement ré-exploitée. C'est ainsi qu'une menace semble émerger au centre voire au sud du Mali. Certaines katibat évitent notre dispositif centré sur le Nord, et s'en prennent directement à l'armée malienne, comme en témoignent les différentes attaques de sites militaires maliens isolés au cours des dernières semaines.

Une autre évolution que j'observe est l'accentuation de la coordination des groupes terroristes sous l'égide d'AQMI et de l'émir de la région, Yahia Abou el Houmâm. Le groupe Ansar Eddine (Iyad Ag Ghali) développe actuellement ses moyens de propagande en liaison avec AQMI, et multiplie les revendications d'attaques.

Enfin, AQMI et Al Morabitoune, se concentrent désormais sur les modes d'action terroristes asymétriques, c'est-à-dire les prises d'otages ou les actions sanglantes dans les villes, comme on l'a vu à Bamako sur l'hôtel Radisson, ou le 15 janvier dernier à Ouagadougou. Ces attaques ont prouvé, s'il était encore nécessaire, la pertinence de notre dispositif au Sahel car, dans les deux cas, les forces françaises ont permis de mettre un terme efficacement aux drames en cours. Mais quelle que soit l'efficacité et l'utilité de notre dispositif, la solution au Sahel, nous le savons, est politique.

C'est pourquoi, dans ce contexte, le processus de réconciliation en cours doit faire l'objet de notre plus grande attention. Après une mise en oeuvre trop progressive des premiers éléments de l'accord de Bamako de juin dernier, le gouvernement, la Plateforme et la Coordination des Mouvements de l'Azawad semblent désormais disposés à avancer sur l'application de ces accords dans ses trois volets : sécuritaire, politique et économique. Mais le temps presse et il importe que l'ensemble des acteurs politiques maliens restent bien engagés dans le processus de mise en oeuvre des accords d'Alger et la lutte efficace contre les groupes terroristes.

Deux décrets ont ainsi été adoptés, portant création de la commission Désarmement, Démobilisation, Réinsertion et de la commission Intégration chargée de proposer l'insertion de représentants du Nord au sein des institutions nationales. En outre, le Gouvernement a décidé de prendre en charge le financement des patrouilles mixtes. Enfin, la nomination des gouverneurs des régions de Taoudéni et Ménaka

vient d'être réalisée, de manière consensuelle entre Bamako et les mouvements du nord. Ces avancées méritent d'être soulignées comme des signes positifs pour le processus de paix.

Il nous revient de soutenir cet élan, aux côtés des deux autres missions partenaires : la MINUSMA et EUTM Mali. Un nouveau représentant spécial du secrétaire général de l'ONU vient d'ailleurs de prendre ses fonctions. Je me réjouis de la nomination à ce poste de Mahamat ANNADIF, qui semble particulièrement disposé à coordonner ses actions avec les nôtres et à accentuer ainsi la mise en oeuvre des accords de paix.

4- Boko Haram

Le Nigéria, le Niger, le Tchad et le Cameroun font quant à eux face à la dangereuse capacité de résilience de Boko Haram. Je veux d'abord rappeler que Boko Haram, c'est plus de 17 000 morts depuis 2009, dont 3500 au cours de l'année 2015, majoritairement au sein de la population civile. C'est aussi 2,5 millions de déplacés qui, de fait, établissent de nouvelles zones de peuplement et modifieront durablement la composition ethnique – et donc géopolitique – de la zone du lac Tchad. Pour lutter contre ce groupe terroriste, les Etats de la région déploient actuellement près de 10 000 hommes et obtiennent d'ailleurs des résultats très encourageants.

Boko Haram a d'ores et déjà perdu près de 80% des territoires qu'il contrôlait précédemment. Le groupe connaît, par ailleurs, des difficultés financières qui l'ont obligé à modifier son recrutement, qui passe désormais principalement par la contrainte. En outre, le ralliement à Daech de mars 2015 a provoqué de profondes dissensions au sein de l'insurrection, désormais morcelée en différentes mouvances. Enfin, on peut aujourd'hui considérer que la secte n'est plus en capacité de conduire des actions militaires coordonnées de grande ampleur. C'est ce qui fait dire au Président Buhari que la guerre contre Boko Haram est gagnée.

Si ces éléments permettent d'être résolument positifs, ils ne doivent cependant pas masquer les attentats quasi quotidiens que les terroristes continuent à perpétrer en ciblant lâchement les populations civiles. Car ici aussi l'ennemi a été contraint de passer à un mode d'action asymétrique en multipliant les attaques suicides et les poses d'engins explosifs improvisés. En outre, si ses zones d'évolution ont été largement réduites, il conserve toujours ses repaires traditionnels (zone des trois frontières, région de Wasa et région des monts Mandara) dont il sera beaucoup plus difficile de le chasser.

Les Etats de la région agissent souvent de manière isolée et en fonction de la menace locale et immédiate, alors même que la coordination des forces et des actions serait la clé du succès. C'est tout l'enjeu de la Force Multinationale Mixte, dont le mandat vient d'être renouvelé pour un an. Malheureusement, l'état-major de cette force n'atteint pas – pour l'instant – les espoirs nourris à son égard. Mais un important soutien de l'Union Européenne devrait permettre de rendre cet état-major opérationnel à courte échéance.

Dans ce contexte, l'action de la France consiste, en complément de celle de l'UE, à fournir à nos partenaires africains un appui en termes de renseignement et d'actions de formation et de conseil, à travers essentiellement les moyens de Barkhane. Ici encore, sans se substituer aux forces locales, il convient d'accompagner la volonté des Etats de la région de neutraliser ce groupe terroriste. Pour cela, nous devons favoriser au mieux la coordination des différentes forces et la montée en puissance de la FMM.

5- RCA

En République centrafricaine, la situation de ces dernières semaines montre des signes encourageants.

Le processus électoral donne effectivement satisfaction, dans la mesure où le référendum constitutionnel du 13 décembre a servi de test, avant le premier tour des élections présidentielles et législatives du 30 décembre. Ce dernier s'est déroulé sans dommage, ce qui constitue un réel succès en termes sécuritaires mais également logistiques.

L'élan suscité par le scrutin présidentiel est d'ailleurs remarquable, avec la mobilisation de plus de 79% des électeurs. Les résultats du premier tour ont été confirmés lundi, avec désormais deux candidats en lice : Anicet DOLOGUÉLÉ et

Faustin-Archange TOUADERA. Il importe que le processus électoral se poursuive jusqu'à son terme sans heurts et sans violence.

La MINUSCA a montré sa capacité à assurer la sécurisation du scrutin, gagnant ainsi en crédibilité pour la suite de la dynamique électorale. La force Sangaris a le mandat, vous le savez, d'appuyer la MINUSCA dans sa mission. Elle est donc mobilisée dans sa totalité durant cette période cruciale.

Nous sommes en effet, en Centrafrique, à la charnière du processus de transition. La tenue des élections et leur issue heureuse peuvent constituer la porte de sortie de la crise centrafricaine, qui est donc à portée de main.

Si la situation est actuellement sous contrôle et donc encourageante, nous devons demeurer concentrés sur les prochaines échéances que sont le 2ème tour annoncé pour le 14 février, et surtout la proclamation des résultats définitifs attendus pour le 4 mars.

L'invalidation du premier tour des élections législatives et son report au 14 février également, compte tenu des difficultés matérielles du scrutin et manifestation d'un certain nombre d'irrégularités, ne doit pas faire oublier l'essentiel : la mobilisation des Centrafricains et de la communauté internationale en faveur de la conduite du processus électoral fonctionne, elle devrait aboutir à la fin de la transition le 31 mars prochain. Selon qu'ils donneront lieu à des incidents ou non, ces rendez-vous électoraux verront la transition fragilisée, voire déstabilisée, ou au contraire confortée.

Comme je l'ai dit ce weekend, notre objectif est que l'opération Sangaris en tant que telle se termine en 2016. Cela nécessite de mener la transition à son terme. C'est pourquoi, la France maintiendra son dispositif actuel dans le pays jusqu'à ce que le nouveau président soit élu et puisse assurer la fin de cette transition. Notre dispositif fera ensuite l'objet d'une adaptation en cohérence avec les autres missions internationales – MINUSCA et de l'Union Européenne.

Voilà ce que je souhaitais vous dire sur les déploiements de nos troupes en opérations extérieures. Vous aurez noté des évolutions positives sur plusieurs théâtres, mais les défis restent nombreux et exigent que nos moyens soient pleinement mobilisés pour y faire face.

Mesdames et Messieurs les sénateurs,

Le contexte de ce début d'année rappelle une fois de plus l'importance vitale des enjeux de défense. Du côté positif, j'ai évoqué les élections en République Centrafricaine, et un certain nombre d'évolutions sur les théâtres où nous sommes engagés. Dans une perspective moins heureuse, le niveau très élevé des tensions au Moyen-Orient, avec ses répercussions pour nous, la propagation de l'idéologie djihadiste telle que l'ai évoquée, requièrent notre plus vive attention. Sans oublier les situations qui ne sont toujours pas résolues, comme la crise en Ukraine. Ni le besoin, toujours plus fort face à ces différents enjeux, de renforcer encore notre coopération entre pays européens.

Face à ces différents défis, tous lourds, tous cruciaux, je veux témoigner devant vous de la totale détermination du ministère de la défense et des armées françaises. Leur détermination est du reste la mienne, celle du Président de la République. Je tenais à la partager avec vous aujourd'hui, et je me tiens maintenant à votre disposition pour répondre à vos questions.